



Coline HEINTZ

cheintz@racine.eu

+33 (0)1 44 82 43 00

+33 (0)6 76 34 02 43

Barreau de Paris (2013)
Associée du cabinet Racine
depuis 2025

CONTENTIEUX

Coline Heintz conseille régulièrement de nombreuses entreprises (françaises ou étrangères) dans le cadre de dossiers à fort enjeu en pré-contentieux et contentieux.

Elle intervient en matière de litiges commerciaux, contractuels ou encore de haut de bilan (conflits entre actionnaires, litiges post-acquisitions, etc.) tant devant les juridictions judiciaires qu'arbitrales.

A cette occasion, Coline Heintz a été amenée à conseiller Suez sur plusieurs volets judiciaires, notamment lors de l'OPA dont elle a fait l'objet de la part de Veolia.

DOMAINES D'INTERVENTION

- Pré-contentieux & Contentieux
- Arbitrage
- Droit des affaires
- Droit des contrats

PARCOURS

- Dentons Europe AARPI (anciennement Salans) (2013 – 2016)

FORMATION

- Mastère spécialisé Droit et Management International à HEC Paris (2011)
- Master II Recherche Droit Patrimonial Approfondi à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne (2010)
- Master I Droit privé général à l'Université Paris II Panthéon-Assas (2009)

LANGUES

Français / Anglais

AUTRE

Elle enseigne la pratique du contentieux et des modes alternatifs de règlement des litiges dans le cadre du Master II Law, Entrepreneurship and Digital (LEAD) de Paris-Saclay (classé 2^e meilleure formation proposée par une université dans le classement 2024 d'Eduniversal).